



ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE



PREUSEVILLE

Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte avec les communes, les communautés de communes, les écoles et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand, Fédération des Chasseurs de Seine Maritime et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie), ainsi que l'Office National des Forêts. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données.

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

PREUSEVILLE

PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

En 2018, les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt, puis en 2019 les communes de Cuverville-sur-Yères, Sept-Meules, Villy-sur-Yères, Melleville et le Mesnil-Réaume ont été choisies pour ce projet. Après le succès de ces premiers ABC, quatre nouvelles communes se sont investies dans ce projet : Grandcourt, Fresnoy-Folny, Preuseville et Saint-Riquier-en-Rivière.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif.

Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, par les élus comme par les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées à ces conditions, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage et l'intensification de l'agriculture) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enfrichement.

L'objectif est donc d'inventorier ces coteaux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les papillons de jour, les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

Le volet participatif

Le but de ce volet est de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers de diverses animations telles que des randonnées « découverte de la biodiversité de la forêt d'Eu », « découverte des libellules », « découvertes des orchidées sauvages », des chasses aux papillons et une lecture du paysage. Par ailleurs, via les réseaux sociaux, les avis de recherches et les écoles, un inventaire participatif a été mené. Le but était d'inventorier les espèces de papillons de jour et d'orchidées sauvages au sein des communes, de les photographier et de signaler leurs localisations précises.

STATUTS DE PROTECTION ET DE CLASSEMENT *CF carte page suivante*

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura 2000.

Pour le moment, sur la commune de Preuseville, aucun n'est encore classé site classé dans le réseau Natura 2000.

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

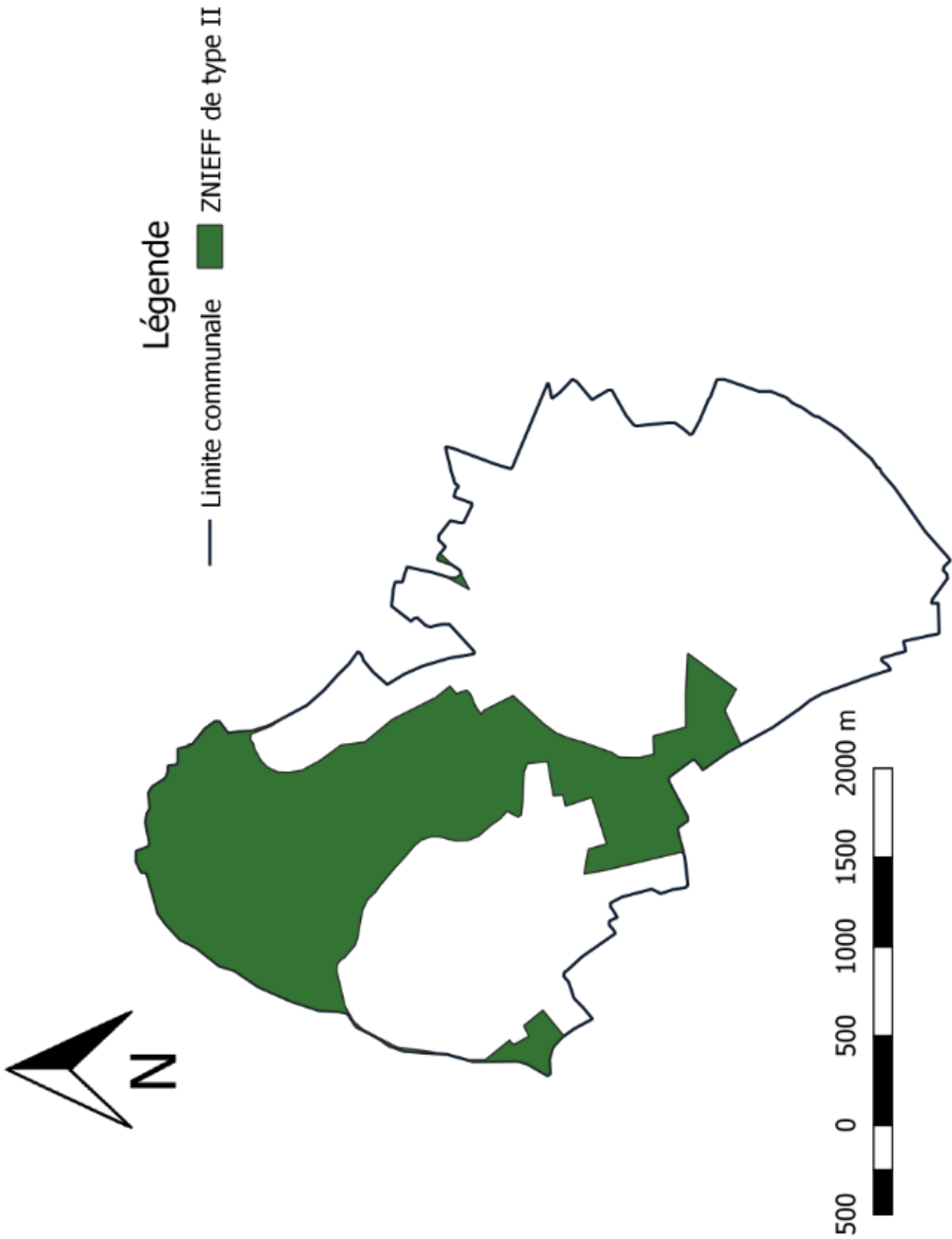
Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels.

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve les sites de :

- « La haute forêt d'Eu, les vallées de l'Yères et de la Bresles »

Cependant cette étude a permis d'observer des espèces d'intérêt patrimonial et des réservoirs de biodiversité permettant de créer des sites à préserver.

Cartographie des zones Natura 2000 et ZNIEFF

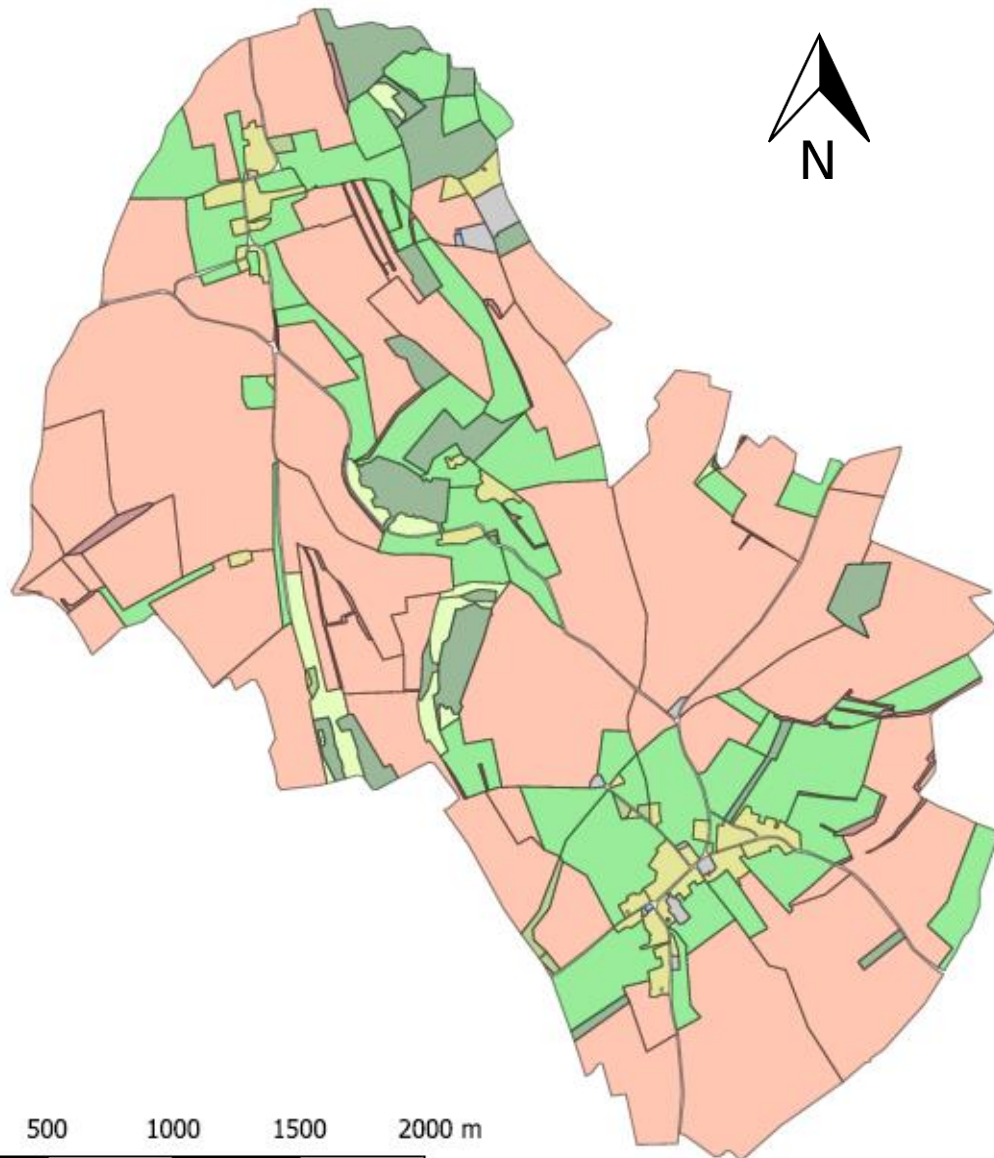


OCCUPATION DU SOL

Légende

Occupation de sol

- Bois
- Cordon de galet
- Culture
- Forêt caducifoliée
- Forêt de conifères
- Jardin privé
- Mare et plan d'eau
- Parc urbain
- Prairie
- Prairie calcicole
- Prairie humide
- Secteur urbanisé
- Talus
- Végétation des falaises
- Carrière



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

Ainsi, **9 milieux** sont représentés à Preuseville, ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune présente une majorité de cultures et de prairies, ainsi que de forêts calcicoles. Les **prairies calcicoles** se trouvent sur les versants de la vallée, tandis que les **prairies mésophiles** se trouvent autour du bourg.

QUELQUES CHIFFRES ...

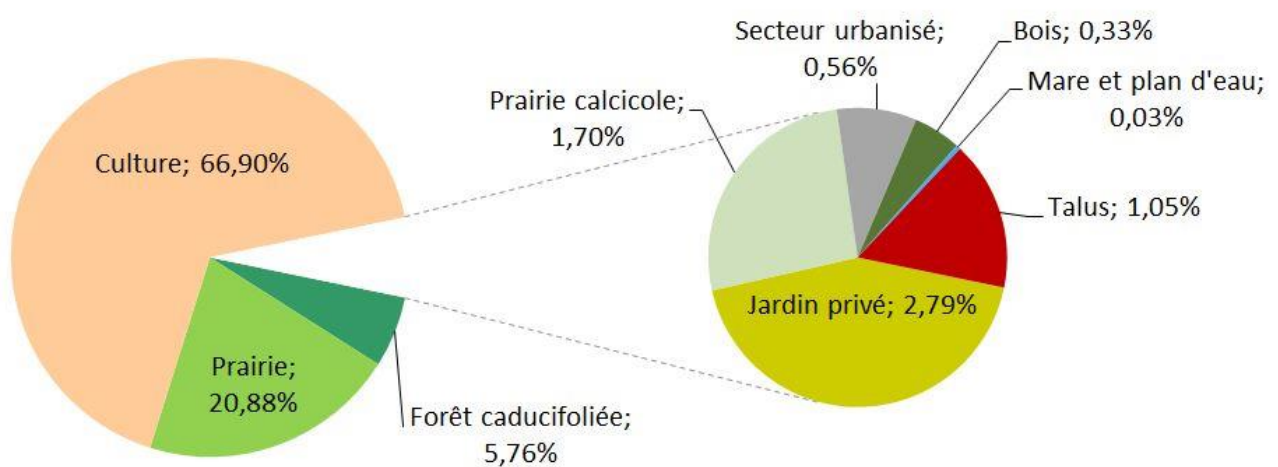
Les principaux milieux :

Au total, la commune représente une surface de 987 hectares avec :

- ❖ 606 hectares de cultures
- ❖ 189 hectares de prairies mésophiles
- ❖ 52 hectares de forêts caducifoliées
- ❖ 25 hectares de jardins privés
- ❖ 15 hectares de prairies calcicoles
- ❖ 9 hectares de talus
- ❖ 5 hectares de secteurs urbanisés
- ❖ 3 hectares de bois
- ❖ 0,3 hectares de mares et plans d'eau

Une grande diversité
de milieu = une grande
diversité de faune et
de flore

Pourcentage des différentes occupations de sol sur la commune de Preuseville



Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux **réservoirs** et **corridors**.



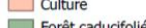
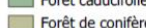
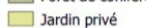
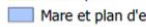
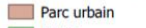

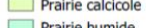
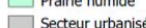
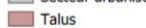




Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels, dans lesquels des espèces rares ou communes, sont présentes en abondance et peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.




Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Les réservoirs et corridors écologiques


Légende

Occupation de sol

-  Bois
-  Cordon de galet
-  Culture
-  Forêt caducifoliée
-  Forêt de conifères
-  Jardin privé
-  Mare et plan d'eau
-  Parc urbain
-  Prairie
-  Prairie calcicole
-  Prairie humide
-  Secteur urbanisé
-  Talus
-  Végétation des falaises
-  Carrière

-  Trame des jardins et de prairies
-  Trame forestière
-  Trame calcicole

 Réservoirs

 Rupture de corridor

500 0 500 1000 1500 2000 m

Points forts de Preuseville :

- ❖ Sa diversité d'Habitats
- ❖ Sa grande surface de milieux naturels (forêts, prairies calcicoles,...)
- ❖ Sa grande surface trame de jardins et de prairies

Faiblesses de Preuseville :

- ❖ Interruptions des corridors entre la trame forestière (cultures)



LES CULTURES

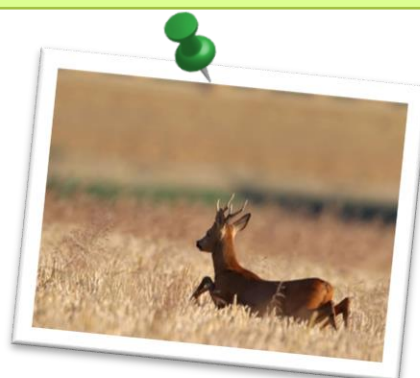
Les cultures sont présentes en périphérie du bourg et hameau, entre les coteaux et le bourg. Elles représentent 67% de l'occupation du sol de la commune de Preuseville. On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, de colza, de betteraves... Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix



Le Coquelicot



Le Chevreuil

Proposition de gestion :

Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.



Le Busard Saint-Martin



La Grande Marguerite



LES PRAIRIES

Les prairies représentent plus de 22% de la surface de la commune. Elles se distinguent en trois types :

- Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlique laineuse, le Ray-grass anglais
- Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltré entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, la Centaurée, la Scabieuse, des Orchidées (moucheron, pyramidal, abeille, bouc ...), l'Hélianthème nummulaire ou encore la Polygale commune.
- Les prairies humides sont présentes à proximité des cours d'eau. Elles sont souvent soumises à des périodes d'inondations plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple le Plantain d'eau, la Populage des marais, le Butome en ombelle, l'Orchis à fleur lâche ...

Proposition de gestion :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif.

Quelques espèces patrimoniales retrouvées sur les prairies calcicoles à Preuseville

L'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)

- ❖ Espèce d'Orchidée protégée en Haute-Normandie
- ❖ Petite population en bordure de parcelle boisée
- ❖ Classée Assez Rare en Haute-Normandie



L'Epipactis rouge sombre (*Epipactis atrorubens*)

- ❖ Espèce d'Orchidée protégée en Haute-Normandie
- ❖ Grande population dans une carrière abandonnée



Ainsi que 9 autres espèces d'Orchidées dont :

- ❖ Orchis moucheron
- ❖ Orchis pourpre
- ❖ Ophrys mouche
- ❖ Ophrys abeille
- ❖ Orchis moucheron
- ❖ Orchis de Fuchs

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

- ❖ Espèce de papillon de jour protégée et classée « Vulnérable » sur les listes rouges de Haute-Normandie
- ❖ Une seule plante-hôte : la Succise des prés
- ❖ Classée « Peu Commune » en Haute-Normandie



Ainsi que 20 autres espèces de Papillons, dont :

- ❖ Le Céphale
- ❖ Le Point de Hongrie
- ❖ Le Demi-Argus
- ❖ La Zygène de la Filipendule
- ❖ Le Sylvaine

Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document....

LES FORETS ET BOIS

Les forêts représentent 8% de la surface totale de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en Bois.

Proposition de gestion :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



La Néottie nid d'oiseau



L'Ophrys mouche



LES JARDINS PRIVES

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. Les jardins représentent 2% de la surface totale de la France, soit plus que les réserves nationales !

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

Proposition de gestion :

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1^{er} Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu ... Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.



L'Hippocrévide
fer-à-cheval



La piéride



L'Orchis pyramidal

LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables, peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale. Ils représentent aussi des corridors pour les espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



L'Argus bleu commun



Demi-deuil et Scabieuse

Proposition de gestion :

La méthode de gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un fauchage tardif. Un fauchage tardif permet de maintenir des plantes à fleurs qui sont la source d'alimentation de nombreux insectes comme les papillons.



L'Origan



La Sylva

LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs ... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



La Ruine de Rome



La Chouette effraie

Proposition de gestion :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de brûleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...)



La Bergeronnette grise



La Renouée du Japon
(Espèce invasive)

LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. Ainsi, l'Yères prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et de jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.



L'Agrion porte-coupe



Le Phragmite
(ou roseau commun)








Proposition de gestion :

Le curage des mares/étangs permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques. Concernant l'Yères, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.

Le maintien de la végétation de bord d'étang est primordial pour le bon déroulement du cycle de vie de nombreuses espèces comme les libellules ou les demoiselles qui pondent leurs œufs sur la végétation qui surplombe l'eau. Une fauche tardive des bords d'étang permet de préserver ces espèces.

Limitier les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux...

LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces	Nombre
 Lépidoptères & Zygènes	20
 Flore	259
 Amphibiens & Reptiles	4
 Mammifères (dont Chiroptères)	13(2)
 Oiseaux	50
 Orthoptères	5
 Odonates	6
Autres	1
TOTAL	356

Ce sont donc au total **356 espèces** qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune de Preuseville.

La flore

Achillée millefeuille
Agrostide stolonifère
Aigremoine eupatoire
Anémone des bois ; Anémone sylvie
Angélique sauvage (var.)
Anthyllide vulnéraire (s.l.) ; Vulnéraire
Armoise commune ; Herbe à cent goûts
Aspérule à l'esquinancie ; Herbe à l'esquinancie
Aspérule odorante
Aubépine à deux styles
Aubépine à un style
Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau
Balsamine de Balfour
Belladone
Benoîte commune
Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce
Bouleau verruqueux
Brachypode des bois
Brachypode penné (s.l.)
Brize intermédiaire ; Amourette commune
Brome mou (s.l.)
Brome stérile
Brunelle commune
Buddléia de David ; Arbre aux papillons
Bugrane épineuse

Bugrane rampante (var.) ; Arrête-bœuf
Calamagrostide commune
Campanule à feuilles rondes (s.l.)
Campanule raiponce
Canche cespiteuse (s.l.)
Capselle bourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur
Cardamine des prés (s.l.) ; Cresson des prés
Cardamine hérissée
Carotte commune
Centauree jacée (s.l.)
Centauree scabieuse
Céraiste commun
Chélidoine
Chêne pédonculé
Chénopode blanc (s.l.)
Chénopode rouge
Chèvrefeuille des bois
Chicon ; Endive de Bruxelles ; Barbe de Capucin ; Witloof
Chicorée
Chiendent commun
Chlore perfoliée
Circée de Paris
Cirse acaule
Cirse commun
Cirse des champs

Clématite des haies ; Herbe aux gueux	Genévrier commun (s.l.)
Clinopode commun ; Grand basilic sauvage	Gentiane d'Allemagne
Cochléaire du Danemark	Géranium découpé
Cornouiller sanguin (s.l.)	Géranium herbe-à-Robert
Crépide capillaire	Gesse des prés
Crételle des prés	Gnaphale des fanges
Dactyle aggloméré (var.)	Gouet tacheté
Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille	Grand boucage
Dryoptéris dilaté	Grand coquelicot
Épervière lisse	Grande marguerite
Épervière piloselle	Grande ortie
Épiaire des forêts ; Grande épiaire	Gui
Épiaire officinale ; Bétoine	Hélianthème nummulaire
Épilobe à petites fleurs	Hêtre
Épilobe cilié	Hippocrévide en ombelle ; Fer-à-cheval
Épilobe des montagnes	Houlque laineuse
Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine	Houx
Épilobe hérissé	Jacinthe des bois
Épilobe tétragone (s.l.)	Jonc aggloméré
Épipactis brun rouge	Jonc épars
Érable champêtre	Knautie des champs
Érable sycomore ; Sycomore	Koelérie pyramidale
Eupatoire chanvrine	Laïche aiguë
Euphorbe des bois (s.l.)	Laïche des forêts
Euphorbe des jardins ; Ésule ronde	Laïche glauque
Euphorbe épurge ; Épurge	Laiteron des champs
Euphorbe fluette ; Petite ésule	Laiteron maraîcher ; Laiteron potager
Euphorbe réveil-matin ; Réveil-matin	Laiteron rude
Euphrase des bois	Lamier blanc ; Ortie blanche
Fétuque roseau (s.l.)	Lamier des montagnes ; Lamier jaune ; Ortie jaune
Fétuque rouge (s.l.)	Lamier pourpre ; Ortie rouge
Ficaire	Lampsane commune
Fléole des prés	Lierre grim pant
Fléole noueuse	Lierre terrestre
Folle-avoine	Lin purgatif
Fougère aigle	Linaire bâtarde ; Fausse velvete
Fougère femelle	Linaire élatine ; Velvete vraie
Fougère mâle	Liondent hispide (s.l.)
Fraisier sauvage	Liseron des champs
Frêne commun (var.)	Liseron des haies
Fromental élevé	Listère ovale ; Double-feuille
Fusain d'Europe	Lotier corniculé ; Pied-de-poule
Gaillet couché	Luzerne cultivée
Gaillet croisettes	Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette
Gaillet de Poméranie	Matricaire camomille
Gaillet gratteron	Matricaire discoïde
Galéopsis tétrahit	Matricaire inodore
Genêt à balais (f.)	Mauve sauvage (var.)
Genêt des teinturiers ; Herbe à jaunir	Mélique uniflore

Mercuriale annuelle	Podagraire ; Herbe aux goutteux
Mercuriale vivace	Polygala commun
Merisier (s.l.)	Porcelle enracinée
Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous	Potentille des oies ; Anserine ; Argentine
Millet étalé ; Millet des bois ; Millet diffus	Potentille faux-fraisier ; Faux-fraisier
Molène bouillon-blanc ; Bouillon blanc	Potentille rampante ; Quintefeuille
Molène lychnite	Prêle des champs
Molène noire	Primevère officinale ; Coucou
Morelle douce-amère	Prunellier
Morelle noire ; Crève-chien	Ravenelle des champs
Mouron rouge	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace
Moutarde des champs	Ray-grass d'Italie
Muscari à toupet	Renoncule bulbeuse
Néflier	Renoncule de Fries
Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier	Renoncule rampante ; Pied-de-poule
Odontite tardive	Renouée à feuilles de patience
Ophrys abeille	Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînette
Ophrys frelon ; Ophrys bourdon	Renouée du Japon
Orchis de Fuchs	Renouée faux-liseron (var.)
Orchis militaire	Renouée persicaire ; Persicaire
Orchis moucheron (var.)	Réséda jaune
Orchis pourpre	Rosier des champs
Orchis pyramidal	Rosier des chiens (s.str.)
Origan commun (s.l.) ; Origan ; Marjolaine sauvage	Sabline à trois nervures
Orme champêtre	Sagine couchée
Orpin âcre	Salsifis des prés (s.l.)
Oseille sauvage ; Oseille des prés	Sanicle d'Europe
Panic pied-de-coq ; Panic des marais ; Pied-de-coq	Saponaire officinale
Pâquerette vivace	Saule marsault
Patience à feuilles obtuses (s.l.)	Scabieuse colombar (s.l.)
Patience crépue	Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent
Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon	Scolopendre langue-de-cerf ; Scolopendre ; Langue de cerf
Pâturin annuel	Séneçon à feuilles de roquette
Pâturin commun (s.l.)	Séneçon commun (f.)
Pâturin des prés (s.l.)	Séneçon jacobée (var.) ; Jacobée
Pensée des champs	Silène dioïque ; Compagnon rouge
Petit boucage	Silène enflé (var.)
Petit rhinanth (s.l.)	Solidage verge-d'or ; Verge d'or
Petite bardane	Stellaire holostée
Petite centaurée commune ; Érythrée petite-centaurée	Stellaire intermédiaire (s.l.)
Petite centaurée élégante ; Érythrée élégante	Succise des prés ; Mors du diable
Petite linaria	Sureau noir (var.)
Petite mauve	Tamier commun
Petite pimprenelle	Thym couché
Peuplier tremble ; Tremble	Torilis faux-cerfeuil ; Torilis du Japon
Pissenlit à bractées étroites	Trèfle blanc ; Trèfle rampant
Plantain à larges feuilles	Trèfle des prés
Plantain lancéolé	Troène commun
Plantain moyen	Valériane dioïque
Platanthère des montagnes	

Véronique à feuilles de serpolet
Véronique de Perse
Véronique officinale ; Thé d'Europe
Véronique petit-chêne
Vesce à épis
Vesce des haies ; Vesce sauvage
Violette de Reichenbach
Violette hérissée
Viorne obier
Vipérine commune
Vulpin des champs

Les papillons

L'Ecaille fermière
La Mégère
La Petite tortue
La Piéride de la Rave
La Piéride du Chou
La Sylvaine
La Zygène de la Filipendule
L'Amaryllis
L'Argus bleu commun
L'Aurore

Le Céphale
Le Damier de la Succise
Le Demi-Argus
Le Demi-deuil
Le Fadet
Le Myrtil
Le Paon du jour
Le Point de Hongrie
Le Tristan
Le Moro sphynx

Les chauves-souris

Le Murin à moustaches
La Pipistrelle commune

LES ANIMATIONS

Au cours des mois de juin 2020 à septembre 2020 diverses animations ont pu être proposées au grand public.

Ce sont **7 animations** qui se sont déroulées dans les communes voisines. Les randonnées « découverte de la biodiversité de la forêt d'Eu », « découverte des libellules », « découvertes des orchidées sauvages », des chasses aux papillons, une lecture du paysage et la randonnée de restitution.



Découverte des libellules et demoiselles des étangs de Saint-Riquier, le 10 juin 2020



Lecture du paysage, à Grandcourt, le 8 juillet 2020



Chasse aux papillons, à Fresnoy-Folny, le 15 juillet

POURSUITE DU PROJET

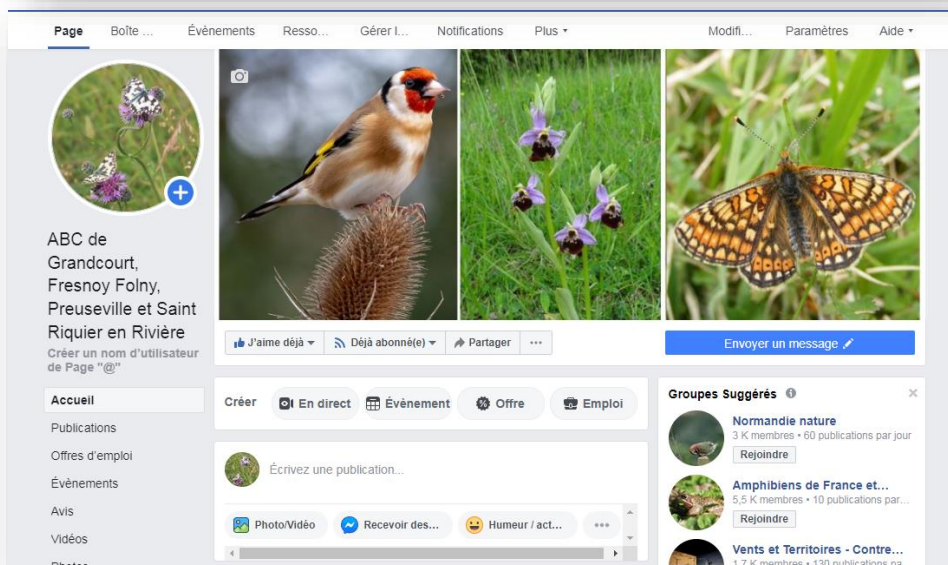
Les inventaires et animations 2020 se terminent au début du mois de septembre.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse mail suivante : biodiversite.yeres@orange.fr. Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également réactualisée.

[Page Facebook](#) : **ABC de Grandcourt, Fresnoy-Folny, Preuseville et Saint-Riquier-en-Rivière**

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>



La Collection des papillons de l'Atlas de Biodiversité communale de Preuseville

Présent sur la commune



Argus vert
Assez commun



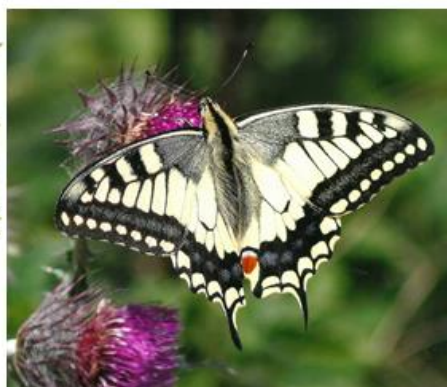
Point de Hongrie
Assez commun



Fluoré
Assez commun



Machaon
Assez commun



Demi-Argus
Peu commun



Demi deuil
commun

Azuré bleu céleste
Assez commun



Géphale
Assez commun



Damier de la Succise
Peu commun
Protégé

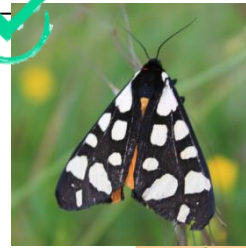




Collier de corail



Belle Dame



Ecaille fermière



Cuivré commun



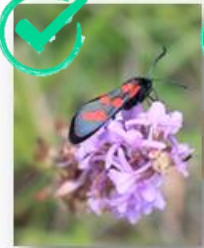
Argus bleu



Azuré des nerpruns



Zygène du trèfle



Zygène de la filipendule



Moro sphinx



Myrtil



Fadet



Petite tortue



Paon du jour



Tircis



Petit Sylvain



Robert-le-Diable



Mégère



Vulcain



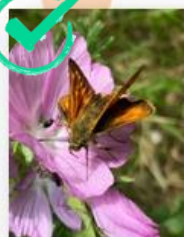
Tabac d'Espagne



Amaryllis



Tristan



Sylvaine



Aurore



Piéride du chou



Piéride de la rave



Citron





La Collection des orchidées de l'Atlas de Biodiversité communale de Preuseville



Présent sur la commune



Néottie nid d'oiseau

Peu commune



Orchis pourpre

Assez commune



Orchis militaire

Peu commune



Orchis pyramidal

Assez commun



Orchis moucheron

Assez commune



Orchis mâle

Assez commune



Orchis tachetée

Peu commune



Epipactis rouge sombre

Peu commune - Protégée



Platanthère des montagnes

Assez commune



Listère ovale

Commune



Céphalanthère de Damas

Peu commune



Céphalanthère à feuilles étroites

Rare



Ophrys bourdon

Assez rare
Protégée



Orchis de Fuchs



Ophrys abeille

Assez commune

